

Fiche outil n° 9

Procéder à l'évaluation continue, à visée formative, et tenir un cahier de bord

« Au-delà de sa fonction de validation finale ou de certification, l'évaluation est présente tout au long des apprentissages... L'évaluation des compétences accompagne l'élève dans ses apprentissages, guide l'enseignant dans sa pratique. L'expression québécoise, « être évalué pour mieux apprendre », trouve là tout son sens. **L'évaluation doit permettre aux enseignants de mieux enseigner pour permettre aux élèves de mieux apprendre...**

L'évaluation peut devenir pour les élèves en écart d'apprentissage la clé de la réussite si elle s'intègre dans une démarche progressive de construction des savoirs, si elle leur permet de prendre conscience de leurs modes d'apprentissage et des ressources dont ils disposent, si elle les entraîne à mobiliser ces ressources et à faire les interactions nécessaires... »

Rapport ONL-IGEN n° 2005-123 de novembre 2005 – pages 49 et 50

Que disent les programmes de 2012 ?

- (page 5) : « Les équipes pédagogiques accorderont une attention particulière à :
 - l'usage des différentes formes d'évaluation pour comprendre les cheminements, mesurer les progrès et ajuster les progressions d'apprentissage ;
 - la mise en œuvre d'une individualisation du suivi et de l'accompagnement des apprentissages... »
- (page 19) : « Les acquisitions en cours... font l'objet d'une attention permanente quelle que soit l'activité conduite... »

Rappel des trois formes principales d'évaluation

Évaluation diagnostique

Cette forme d'évaluation est pratiquée soit en début d'année scolaire, soit avant l'étude d'une notion, d'un thème ou encore en début d'une séquence d'apprentissage. En fonction des résultats obtenus, il s'agit de modifier l'enseignement initialement prévu, en organisant les apprentissages en fonction des informations recueillies sur les acquis des élèves.

Évaluation formative

Elle fait partie intégrante de l'apprentissage. Elle doit s'effectuer de manière régulière lors d'étapes prévues tout au long d'une séquence d'enseignement. Elle permet à l'enseignant de mieux connaître ce qui a été bien ou mal compris, les obstacles et difficultés rencontrés afin de pouvoir réguler son enseignement et mettre en place des activités individuelles ou collectives de remédiation. « *Il ne faut pas s'intéresser uniquement aux résultats des élèves mais tenter de repérer ce qui crée le blocage, l'incompréhension, bref, s'intéresser au processus d'apprentissage et pas seulement aux résultats* » J.M. Rolando. Dans cette forme d'évaluation, plus que dans d'autres, la qualité de l'interaction entre l'évaluateur et l'évalué joue un rôle primordial. Pour pouvoir communiquer et faire prendre conscience à l'évalué des raisons de ses réussites et de ses échecs, l'évaluateur doit s'efforcer de comprendre la situation toujours complexe et singulière de l'élève en train d'apprendre.

Évaluation sommative

L'évaluation sommative intervient au terme d'un processus d'apprentissage ou de formation. Son objectif premier est de contrôler les acquis des élèves soit à la fin d'une séquence ou d'un module, soit à la fin d'une période, trimestre, année ou cycle. Elle peut prendre plusieurs fonctions : dresser le bilan des acquisitions d'un groupe d'élèves, permettre un classement, autoriser le passage dans une classe supérieure, attribuer un certificat ou un diplôme (cas d'un examen à visée certificative). La caractéristique principale de ce type d'évaluation est donc d'attribuer une valeur ou un jugement par rapport à une norme (référentiel, programmes).

Pour toutes ces formes d'évaluation, diagnostique, formative ou sommative, les acquis à évaluer peuvent être des connaissances, des capacités ou des attitudes. Pour associer pleinement les élèves à leur mise en œuvre, il convient de définir avec précision, avec eux, les objectifs et l'utilisation que l'on souhaite faire des résultats.

Mise en œuvre de l'évaluation formative à l'école primaire

Pourquoi évaluer les élèves de manière continue, à visée formative ?

A l'élève, cette forme d'évaluation lui permet d'être informé sur ses réussites et difficultés, de situer sa progression par rapport à un objectif donné.

A l'enseignant, cette évaluation permet de mieux appréhender ce qui a été bien ou mal compris, les obstacles et difficultés rencontrés afin de pouvoir réguler son enseignement et mettre en place des activités individuelles ou collectives de remédiation. Son rôle dans ce type d'évaluation est d'aider l'élève à faire le point sur ce qu'il a acquis et sur ce qui lui reste à faire en analysant avec lui ses réussites et ses erreurs, hors tout jugement de valeur.

Sous quelle forme évaluer les élèves ?

Contrairement aux deux autres types d'évaluation qui sont régis par des protocoles contraignants (évaluation souvent longue, parfois séquencée sur plusieurs jours...) l'évaluation formative est courte et s'appuie sur divers supports :

- restitution orale individuelle : comptine, poème, règle ou résumé, répertoire mémorisé, épellation de mots...
- exercices d'application divers, réalisés au cahier (du jour, de français, de mathématiques...) ou sur feuille volante (classeur) : copie, dictée, exercice à trous de grammaire, opérations à effectuer, problème(s) à résoudre...
- productions présentées par les élèves, individuellement ou par groupe : dictée à l'adulte, exposé, questionnaire...
- activités reprenant les contenus et compétences travaillés : refaire seul une expérience en sciences, un parcours coordonné en EPS, un schéma de résolution de problème...

Quand évaluer ?

L'évaluation formative est partie intégrante du temps d'apprentissage. Elle est conduite avant la fin de chaque séance d'apprentissage, après la phase d'institutionnalisation (moment de la séance où le maître valide les recherches ou investigations des élèves et institutionnalise les compétences nouvellement construites). Compte tenu du temps imparti, l'évaluation doit être courte et facile à mettre en œuvre pour l'élève (temps estimatif : 5 à 10 mn, selon le cycle ou la discipline).

Quoi évaluer ?

Il s'agit essentiellement de cibler les objectifs opérationnalisés lors de la séance. Cette phase de la leçon doit aussi être préparée au cahier-journal, au même titre que les situations d'apprentissage.

Rôle du maître pendant l'évaluation

Il circule et observe ses élèves afin de s'intéresser aussi au processus d'apprentissage, et non aux seuls résultats. Il s'agit de mieux repérer et déterminer ce qui fait obstacle et crée le blocage ou l'incompréhension. C'est à ce prix que le maître évaluateur peut comprendre la situation toujours complexe et singulière de l'élève en train d'apprendre.

Les critères d'évaluation

L'évaluation sera construite afin de permettre de cibler les acquis des élèves et de faciliter la correction du maître. Pour le cas d'un exercice écrit, il vaut mieux privilégier **le nombre de dix réponses attendues**.

Le système de notation habituel sera privilégié : acquis (A) pour au moins 7 bonnes réponses sur dix et non acquis (NA) dans le cas contraire. En maternelle, un code de couleur équivalent peut être institué.

La correction (pour plus de détail, voir FO 5-1)

Elle peut être immédiate ou différée (si le temps manque dans la séance), faite par l'élève lui-même (autocorrection), par un pair (échange de cahiers) ou par le maître. Dans tous les cas de figures, le maître doit vérifier la justesse de la correction et annoter en conséquence. **Il privilégie la pédagogie de l'erreur et de l'encouragement**. La correction de la correction sera aussi vérifiée.

Que faire après la correction ?

Les constats établis doivent servir à réajuster l'enseignement. C'est le temps de la re-médiation, collectivement ou par groupes de besoins, selon les résultats des élèves. Une nouvelle évaluation à visée formative est prévue à la clé.

Il s'agit aussi **d'insister sur une bonne méthodologie de travail** conduisant à la réussite scolaire : écoute ou lecture attentive des consignes, gestion du temps, réflexion approfondie, qualité de la production sur le fond et la forme (diction claire, expressivité, qualité de l'écriture, respect de la syntaxe, etc.)

Comment formaliser les constats établis lors de l'évaluation formative ?

Outils du maître

Si l'obligation est faite à chaque enseignant, dans chaque cycle, d'évaluer en permanence ses élèves, il a toute liberté d'utiliser l'outil de son choix pour répertorier et compiler les constats qu'il établit. Toutefois, il est souhaitable que ce choix soit concerté en équipe, à des fins d'harmonisation.

La circonscription propose **un cahier de bord numérique**, sous forme de tableau Excel (logiciel tableur), qui intègre déjà l'ensemble des compétences attendues dans chaque cycle et palier du socle, tous domaines d'activités ou disciplines confondus. Il peut contribuer à rationaliser le travail d'évaluation continue du maître, notamment en lui facilitant la récapitulation de tous les constats établis sur des unités de temps diverses (semaine, période...)

Outils de l'élève ou de la classe

Afin de permettre à l'élève de se situer sur une échelle de progrès, il sera utile de constituer des outils de pointage individuel et/ou collectif, à renseigner (code A ou NA / code couleur) à mesure qu'il progresse dans ses apprentissages. Ces outils peuvent se présenter sous forme de tableau collé dans le cahier d'évaluation (individuel) et/ou affiché en grand format dans la classe (collectif), à renseigner au gré des évaluations conduites. Pour en faciliter la lisibilité le code de couleur peut être utilisé (Vert pour Acquis et Rouge pour Non Acquis).